

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 29– 5 mai 2003

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Amicalement.

Marche mondiale des femmes, tel 01 44 62 12 33, Fax : 01 44 62 12 34 Site de la Marche mondiale : <http://www.ffq.qc.ca/marche2000>. Bientôt un site européen avec une page France

1 - 4^{ème} réunion de la Marche Mondiale contre les Violences et la précarité - Delhi du 18 mars au 22 mars - Compte-rendu

2 – Retraites : communiqué du CNDF

3 – Commission des droits de l'homme de l'ONU : Plein respect des droits de l'homme également pour les lesbiennes et gais

4 – Femmes étrangères : un guide pour leurs droits

1 - 4^{ème} réunion de la Marche Mondiale contre les Violences et la précarité - Delhi du 18 mars au 22 mars - Compte-rendu

Pays représentés : *Burkina Faso, Rwanda, Nouvelle-Guinée, Soudan, Brésil, Argentine, Salvador, Nicaragua, Pérou, Femmes indigènes, Québec, Cuba, Bengladesh, Birmanie, Inde, Corée, philippines, Thaïlande, Azerbaïdjan, Belgique, Estonie, Roumanie, France, Galice, Italie, Hollande, Portugal, Roumanie, Turquie, Suède, Suisse, Russie, Jordanie, Maroc, Yémen, Syrie.*

Le 18 mars 2003 s'ouvrait la 4^{ème} rencontre dans un contexte bien particulier : l'imminence de la guerre contre l'Irak décidée unilatéralement par le gouvernement américain.

Après l'allocution d'ouverture faite par Diane Mate, coordinatrice de la Marche, Mme Veena Majumbar, une figure emblématique du mouvement des femmes de l'Inde a accueilli l'ensemble des participantes au nom des militantes du mouvement des femmes de son pays.

Ensuite les déléguées de l'Inde ont présenté la situation des femmes en Inde : l'accent a été mis sur les conséquences graves du communalisme, du fondamentalisme en matière de violences. Les politiques du gouvernement de droite ont été dénoncées notamment celles concernant la fin des aides alimentaires aux plus pauvres, mesures dictées par les politiques libérales au niveau mondial. Des stocks entiers d'alimentation sont bloqués par l'état.

La question des castes, des intouchables sont des éléments aggravants quant à la situation des femmes en Inde même si au niveau de la représentation lors des élections locales des progrès ont été faits. 1 million de femmes ont été élues au niveau de la base.

L'ordre du jour a été adopté une fois que nous nous sommes mises d'accord sur la nécessité de faire une déclaration et un appel contre la guerre.

Une partie de l'après-midi a été consacrée aux caucus régionaux.

Pour l'Europe

Hollande : depuis un an et demi, la marche mondiale s'est structurée en Hollande et a mené plusieurs actions, notamment en ce qui concerne les violences.

Azerbaïdjan : Peu de femmes connaissent la marche mais un groupe s'est créé cette année avec la volonté de mettre en œuvre des initiatives de lutte pour les droits des femmes.

Russie : pas d'existence réelle de la marche, par contre mouvement de femmes contre toutes les guerres.

Suède : Investissement dans le mouvement anti-guerre, diverses actions contre les violences mais pas d'existence réelle de coordination au niveau national de la marche mondiale.

Importante préoccupation : la lutte contre le trafic des femmes

Turquie : marche mondiale active. Ce sont plutôt les femmes syndicalistes qui y sont engagées. Campagne menée contre le gouvernement militaire qui avait interdit aux femmes de porter des pantalons. Elles ont gagné. Dénonce l'occupation de territoires entiers de Turquie par l'armée américaine.

Propositions de construire un réseau féministe autour de la Méditerranée.

Yougoslavie : travail de coordination des différents groupes qui travaillent sur les droits des femmes.

Suisse : travail d'actualisation de la plate-forme de la Marche. La marche est investie dans le mouvement contre la révision de la loi sur les étrangers qui prévoit une double voire triple pénalisation des immigrés.

Portugal : combat pour le droit à l'avortement très difficile. Il y a un manifeste pour le droit à l'avortement qui est toujours interdit au Portugal.

La situation des femmes réfugiées est aussi très préoccupante.

Belgique : la marche se redynamise. Sur les violences, travail auprès des juges pour essayer de les conscientiser.

Roumanie : dénonciation des institutions gouvernementales qui encouragent le trafic des femmes. Création d'une coalition pour lutter contre les violences faites aux femmes. Des centres de crise ont été mis en place pour aider les femmes victimes de viol ou de violence domestique mais problèmes de moyens financiers pour aider les femmes victimes. Situation d'extrême pauvreté pour les femmes retraitées.

Italie : offensive gouvernementale par rapport aux lois sur l'immigration. Énorme mobilisation contre la mondialisation capitaliste et contre la guerre. Une nouvelle génération se mobilise contre le modèle néolibéral.

La marche mondiale est inscrite dans ce mouvement et a redynamisé le mouvement des femmes.

Pas vraiment de coordination nationale mais réseaux existent autour de différents thèmes. Immigration, jeunes...

France : référence faite au fait que nous sommes intégrées dans le collectif national pour les droits des femmes et que nous participons aux actions de celui-ci que ce soit sur le travail, la précarité, les femmes immigrées, les violences et la prostitution. Les actions spécifiques de la marche étant plus tournées vers la participation aux initiatives du mouvement altermondialisation (FSE Florence et préparation du FSE Paris Saint Denis en novembre 2003) et aux actions de solidarité internationales.

Après avoir fait le tour par pays, nous avons discuté de la coordination européenne de la marche et de la situation des pays de l'est. Comment les aider à construire la marche dans leurs pays où le mouvement des femmes est pour certains inexistant. Question des moyens pour faire exister une coordination européenne qui pourrait aider les pays qui le souhaitent. Cela renvoie à la construction d'un réseau. Nous pensons que le lien avec les mouvements sociaux reste à approfondir.

Le mercredi 19 mars

Les rapporteuses des caucus régionaux ont fait rapport sur la situation de la Marche et la condition des femmes dans les grandes régions du monde. La Marche semble avoir gagné une bonne visibilité dans presque toutes les régions, même si cela est à des degrés différents selon les pays... Elle a également réussi à mobiliser les femmes autour des effets de la mondialisation sur la pauvreté et la violence envers les femmes.

Le Comité de suivi et les groupes de travail ont aussi présenté des rapports sur les activités et le travail réalisé depuis la dernière rencontre en octobre 2001. La MMF a pris une part active au sein des principaux mouvements sociaux, particulièrement dans le Forum social mondial. Elle a également travaillé sur le Réseau d'alerte, les communications et a assuré la publication régulière des bulletins de liaison.

Nous avons eu une discussion sur l'appel à la paix et une synthèse des amendements a été réalisée le mercredi soir pour être adoptée le lendemain... qui se révélera être le jour du déclenchement de la guerre.

Le mercredi deux femmes de Delhi qui ont créé une ligne d'appel pour les lesbiennes victimes de violence ont présenté leur action et la situation des lesbiennes en Inde, notamment les multiples formes de violences qu'elles subissent dans leur famille, au travail. Le fait de partir d'une expérience concrète dans un pays où cette question est encore taboue a été un facteur déterminant pour faire avancer la conscience des déléguées des pays qui ne souhaitent pas reprendre dans leurs pays le droit du choix de son orientation sexuelle.

Dans la soirée plusieurs associations indiennes de lutte contre les violences et la prostitution ont présenté l'ensemble des violences subies par les femmes, en insistant aussi sur les violences supplémentaires engendrées par le système des castes. Un débat a suivi qui a permis des échanges très intéressants entre les femmes des différents continents et pays.

Jeudi 20 mars

La déclaration sur la guerre est adoptée à l'unanimité et en réaction immédiate à la guerre une manifestation de femmes est organisée l'après midi même par les femmes indiennes devant l'institut culturel américain. Cette manifestation fortement encadrée par la police indienne a été très largement couverte par les médias indiens.

Le matin nous avons débattu de l'élaboration d'une Charte féministe pour l'humanité qui avait été proposée par le comité de liaison avant la tenue de la réunion. Pour le contenu de cette Charte, référence est faite à ce qui a déjà été écrit comme,, par exemple la déclaration d'Olympe de Gouges L'idée était qu'elle soit élaborée à partir des groupes locaux de la marche mondiale. Cette proposition a été reprise mais le mot féministe a posé problème notamment aux pays africains et du Moyen-Orient Même si les déléguées de ces pays se revendiquaient comme féministes, leurs arguments étaient qu'il était impossible dans leurs pays respectifs d'annoncer l'élaboration de cette charte et d'y faire participer à une grande échelle les réseaux de femmes, si le titre contenait d'emblée le mot féministe.

Nous ne sommes pas parvenues à un accord sur cette question et le mot féministe n'est pas passé alors du vote. Ce sont principalement des pays d'Europe et d'Amérique latine qui ont voté pour. Le Québec — pourtant à l'initiative-- a très vite cédé lors de la discussion. Étant assez en colère, nous avons décidé (certaines déléguées d'Europe et d'Amérique latine) de tenir une réunion le soir pour évaluer ce qui venait de se passer et partager notre analyse sur l'évolution de la Marche Mondiale. Nous avons préparé une déclaration pour le lendemain pour exprimer notre inquiétude de voir la Marche ressembler à une ONG plus qu'à un mouvement de lutte pour les droits des femmes.

Vendredi 21 mars

La journée a commencé par la déclaration élaborée conjointement par les déléguées d'une bonne partie des pays d'Amérique latine et d'Europe. Cela a permis de lancer le débat et lors de la discussion sur la déclaration des valeurs de la Marche Mondiale qui a été élaborée lors de cette journée, nous pensons que notre point de vue a été largement pris en compte. Cf pièce jointe. En effet cette déclaration des valeurs affirme clairement que nous sommes féministes.

La reconnaissance que nous nous battons aussi pour le droit des lesbiennes constitue une avancée importante. En effet, lors de la précédente rencontre mondiale à Montréal en octobre 2001, la revendication sur le droit des lesbiennes était toujours une revendication à adopter par pays.

Nous avons commencé aussi à discuter du contenu d'une action mondiale pour 2005. Sans refaire une manifestation mondiale comme en 2000 à New York, il a été proposé que des mobilisations sous forme de marches et d'actions pour continuer à porter nos revendications soient lancées, notamment l'idée d'actions interrégionales a été mise en avant. Ces actions pourraient culminer en 2005 par une initiative mondiale qui réunirait des déléguées du monde entier.

En Europe, par exemple il avait été décidé lors de la réunion de la coordination européenne de la Marche Zurich des 22 et 23 février 2003 que nous organisions une initiative européenne sous forme de meeting et manifestation les 21 et 22 mai 2004 à Saint Jacques de Compostelle en Galice. Ce lieu a été choisi car les déléguées de la Marche mondiale de Galice se sont proposées pour organiser cette initiative. En effet, très mobilisées dans la lutte qui a suivi le naufrage de l'Erika, elles se sentaient d'attaque pour organiser cette initiative avec l'aide des autres coordinations des différentes régions d'Espagne et aussi du Portugal.

Cette date a été choisie car elle se situe avant les élections européennes et nous pensons que c'est un bon moment pour mettre en avant nos revendications.

Le samedi 22 mars a été consacré aux questions organisationnelles. Un certain nombre de décisions ont été prises, notamment sur les groupes de travail thématiques. Le texte final adopté précisant le mode de fonctionnement et les groupes de travail va être envoyé bientôt par le secrétariat de la Marche. Pour l'instant le secrétariat reste à Montréal.

Un comité de suivi de la marche,, composé d'une ou deux déléguées (selon l'importance de la région) par région du monde a été constitué.

Pour l'Europe ce sont Nadia d'Italie et Charlotte des Pays Bas qui y participeront, en sachant que Michèle Spieler de Suisse, notre précédente déléguée au comité de suivi sera disponible pour remplacer Charlotte.

Conclusion

Ce que je retiens de cette rencontre mondiale, c'est tout d'abord la consolidation de l'implantation de la Marche Mondiale dans une cinquantaine de pays et un début d'implantation dans d'autres. Bien sûr les

fragilités demeurent, notamment parce que si beaucoup de délégations à cette rencontre représentaient des mouvements de lutte pour les droits des femmes de leurs pays, certaines avaient une représentation un peu institutionnelle ou limitée.

Mais la marche mondiale a acquis une légitimité certaine. De fait c'est un mouvement récent puisque datant de 1999 et l'on est donc dans une phase de consolidation.

Un acquis important est la reconnaissance de la Marche mondiale dans le mouvement altermondialisation comme un des réseaux féministes incontournables.

Compte rendu fait par Anne LECLERC

CONTRE LA GUERRE EN IRAQ APPEL DE LA MARCHE MONDIALE DES FEMMES

Nous, les femmes de la Marche mondiale, réunies à Delhi pour la 4e rencontre internationale de la Marche Mondiale, déléguées de 35 pays et territoires, nous nous opposons avec toute notre force et détermination à la guerre déclenchée par le gouvernement des États-Unis et leurs alliés contre le peuple irakien. Cette déclaration d'être les gendarmes du monde, de contrôler le marché du pétrole et de remodeler la région du Moyen-Orient selon leurs intérêts.

Nous, femmes de la Marche mondiale, manifestons notre totale opposition à l'utilisation d'une intervention armée qui créera davantage de souffrances et de destructions dans la région sans résoudre aucunement les problèmes qui en sont à la source ; au contraire elle jettera des centaines de milliers de réfugiés sur les routes, elle aggravera la pauvreté et l'humiliation des populations affectées. En outre elle risque d'enflammer la planète et d'aggraver la situation des peuples sur l'ensemble des continents.

Nous le savons d'expérience, la guerre ne résout pas les problèmes d'injustice, de démocratie, d'oppression des peuples, par des dictatures ou par des puissances extérieures. Les femmes et les enfants sont toujours les premières victimes des conflits armés avec les populations les plus défavorisées.

Depuis notre dernière rencontre à Montréal en octobre 2001 où nous avons réaffirmé notre volonté de vivre dans un monde sans guerre les conflits armés se sont multipliés sur les cinq continents. Des milliers de personnes civiles innocentes ont été victimes de guerres abusivement qualifiées « d'humanitaires » ou guerres de « basse intensité », de violences étatiques, de blocus économiques, d'occupations, de colonialismes, de génocides, d'oppressions patriarcales (crimes « d'honneur », violences domestiques, mutilations génitales, trafic sexuel), de faim, de misères engendrées par les inégalités intolérables du système économique mondial.

La guerre fait croître sans cesse l'industrie des armes et les budgets militaires au détriment des programmes de santé, d'éducation, de sécurité sociale, de protection de l'environnement. Les gouvernements en profitent pour alimenter la xénophobie, pour resserrer encore plus leurs frontières s'élevant ainsi en forteresse contre les immigrantEs et les réfugiéEs, pour mettre en péril et même supprimer les droits civils et les libertés fondamentales en particulier celles des femmes, pour criminaliser tout mouvement d'opposition à la mondialisation néo-libérale et sexiste actuelle ;

Nous, femmes de la Marche mondiale des femmes :

- appuyons les voix de plus en plus nombreuses de citoyenEs et de groupes qui, dans le monde et aussi aux États-Unis, réclament un changement de cap radical, exigeons que les États membres de l'ONU usent de leur pouvoir et appliquent en urgence la résolution 377, pour convoquer l'Assemblée Générale des Nations Unies et arrêter les bombardements afin d'éviter la catastrophe.

- affirmons l'urgence de règlements politiques négociés de tous les conflits dans lesquels les femmes doivent être partie prenante; exigeons l'interdiction totale de la production et de la vente d'armes et exigeons des États de mettre en œuvre des politiques de désarmement en ce qui a trait autant aux armes classiques qu'aux armes nucléaires e biologiques.

Nous, les déléguées de la Marche mondiale, nous manifesterons notre refus de la guerre, en descendant toutes ensemble dans les rues de Delhi, jeudi 20 mars, sous forme de marche pacifique. Nous appelons les femmes du monde entier à se mobiliser immédiatement, en se joignant notamment à l'ensemble des initiatives du mouvement anti-guerre.

MARCHE MONDIALE DES FEMMES

DÉCLARATION SUR NOS VALEURS

Le XXI^{ème} siècle a commencé avec deux événements importants de caractère mondial : la Marche mondiale des femmes et le Forum Social Mondial. Ces deux actions ont rapidement dépassé l'évènement comme tel pour devenir des processus qui font partie intégrante de la lutte pour la transformation en profondeur de nos sociétés et qui viennent la renforcer. C'est une lutte qui s'oppose à une mondialisation néolibérale (le nouveau visage de l'impérialisme), à la guerre, au racisme, à la pauvreté et à toutes les formes de discrimination, d'occupation et de militarisation. La mondialisation patriarcale et néolibérale reproduit les inégalités de genre, accentue les écarts entre les pauvres et les riches, entre les pays, les territoires et les peuples, et engendre de plus en plus d'exclusion, de haine, de racisme et d'intolérance.

La Marche mondiale des femmes en luttant contre la pauvreté et la violence envers les femmes illustre la détermination des citoyennes du monde à construire un monde de paix, libre de toute exploitation et oppression, un monde où tous les peuples jouissent du plein exercice des droits de la personne, un monde de justice sociale, de démocratie et d'égalité entre les femmes et les hommes, un monde qui reconnaît véritablement le travail des femmes, à la fois de production et de reproduction, ainsi que le rôle que nous jouons dans nos sociétés, un monde qui respecte la diversité et la pluralité des cultures et qui préserve l'environnement.

Nous considérons qu'il est urgent d'affirmer et de défendre nos droits sexuels et reproductifs, y compris le droit à un choix éclairé, en assurant notamment un accès gratuit aux soins de santé et à des méthodes sûres de contraception et d'avortement. Bref, nous considérons qu'ensemble nous pouvons et devons bâtir un autre monde. Nous considérons qu'il est urgent, comme féministes, de proposer des alternatives économiques, politiques, sociales et culturelles afin de rendre cet autre monde possible. Nous considérons qu'il est nécessaire de confronter nos visions de cet autre monde entre nous, femmes, et avec les organisations alliées, tant au niveau local, national, régional qu'international.

Pour faire avancer la libération des femmes, nous croyons à l'importance de travailler en alliance avec d'autres mouvements sociaux et renforcer notre coopération dans des actions communes. Nous réitérons l'importance d'avoir un mouvement international de femmes autonome, transparent, démocratique et créatif. Nous reconnaissons et respectons la diversité de ce mouvement. Comme stratégie nécessaire pour atteindre une réelle transformation sociale, nous valorisons la primauté des femmes, particulièrement de celles d'entre nous qui sont discriminées en tant que femmes et qui subissent aussi d'autres types d'oppression.

La Marche mondiale des femmes croit en la mondialisation de la solidarité. Nous sommes des femmes diverses qui travaillons ensemble pour bâtir un autre monde, parmi nous il y a des millions de femmes qui luttent au quotidien pour assurer leur survie et celle de leur communauté rurale ou urbaine ; des victimes des systèmes de caste et des femmes de communautés minoritaires ; des femmes autochtones confrontées à une oppression séculaire et à une discrimination économique, politique et sociale ; des survivantes de toutes formes de violences, telles que viol, inceste, exploitation sexuelle, mutilations génitales féminines, la violence justifiée par la culture et les traditions, trafic sexuel, violence domestique et haine, qui luttent contre l'impunité des agresseurs ; des lesbiennes privées de droits humains fondamentaux et luttant contre la persécution ; des femmes vivant dans des situations de conflits armés ; des survivantes de génocides ; des femmes résistant au racisme et à l'intégrisme ; des femmes réfugiées chassées de leur pays et à la recherche d'un lieu sûr ; des femmes migrantes à la recherche d'emploi et de possibilités d'avenir ; des fillettes, des jeunes femmes et des femmes âgées victimes aussi de violence et de discriminations qui luttent pour vivre dans le respect, la reconnaissance et la dignité ; des femmes discriminées parce qu'elles vivent avec un handicap ; des travailleuses et des syndicalistes, du secteur formel et informel, qui luttent pour l'équité salariale et contre la double journée de travail, et pour un emploi correctement rémunéré ; des femmes vivant sous occupation militaire ; des femmes victimes d'embargo ; des femmes luttant contre l'assimilation culturelle et linguistique ; des femmes qui travaillent, dans l'adversité, à construire la paix et la démocratie et qui réclament leur inclusion dans les processus et les dialogues de prévention et de négociation de paix.

La Marche mondiale des femmes invite les femmes à s'engager à poursuivre ces luttes, dans nos communautés, nos pays et nos régions, selon leurs priorités et réalités, et sur la scène internationale afin de rompre le silence et

ainsi accélérer la longue marche vers l'autodétermination, la paix, la justice sociale et économique, la démocratie et l'égalité.

Le 22 mars 2003, 4e Rencontre internationale de la Marche mondiale des femmes à Nouvelle Delhi, Inde

2 – Retraites : communiqué de la commission Retraites du Collectif nationale Droits des femmes

Retraites :

Une régression sans précédent

Les orientations gouvernementales en matière de protection sociale constituent une remise en cause de nos acquis sociaux. Le Collectif National pour les Droits des Femmes dénonce notamment celles concernant l'avenir des retraites : elles provoqueront une diminution considérable de leur montant, déjà très bas pour une majorité de femmes.

Une réforme est indispensable pour garantir le financement des retraites futures, mais elle ne doit pas passer par un recul des droits sociaux. Or, les choix du gouvernement ne vont pas réduire les inégalités sociales et les disparités qui subsistent entre femmes et hommes, bien au contraire.

Quelques mesures nous semblent particulièrement graves en ce qui concerne les droits des femmes à la retraite : diminution du taux de remplacement en cas de vie plus longue, pénalisation par des décotes sur les pensions en cas de durée de cotisation insuffisante, allongement de la durée de cotisation pour obtenir un taux plein alors que de nombreuses femmes ont encore des carrières „ en pointillés ‟. Le maintien des avantages familiaux et de pensions de réversion sera loin de compenser ces mesures et d'assurer aux femmes une retraite décente. Par ailleurs ce sont là des mesures qui pérennisent un modèle social : celui de la femme au foyer.

Les propositions gouvernementales constituent une menace vis-à-vis de la solidarité entre les générations : elles conduisent à un appauvrissement général des générations actuelles et futures de retraité-e-s. Elles fragilisent le système par répartition et aggravent les inégalités.

Par conséquent, Le Collectif National pour les Droits des Femmes exige une véritable politique d'égalité face à l'emploi : égalité des salaires Femmes/Hommes, accès pour toutes et tous au temps plein, éradication de la précarité. Il exige également un véritable service public de la petite enfance permettant aux parents de bénéficier de modes de garde adaptés à leur activité professionnelle.

Les choix à faire dans le domaine du financement doivent garantir ce qui est essentiel : le système par répartition, un taux de remplacement amélioré pour tous, et en particulier pour les bas salaires, une plus grande redistribution des richesses produites qui ne pèsera pas plus que le financement des retraites ne l'a fait depuis les quarante dernières années. Cela consiste aussi à ouvrir la voie à une autre manière d'envisager le rapport au travail tout au long de la vie.

Le Collectif appelle donc à participer à toutes les initiatives qui se mettront en place pour défendre notre système de retraite contre les projets du gouvernement et du patronat. Ainsi nous participerons à la journée du 13 mai dans le cadre de l'action interprofessionnelle.

Collectif National pour les Droits des Femmes, 21 ter rue Voltaire, 75 011 Paris
Tél / fax : 01 43 56 36 48 - E-Mail : <colcadac@club-internet.fr>

3 – Politique familiale – Communiqué du CNDF

POLITIQUE FAMILIALE, DANGER !

Les mesures de politique familiale qu'annonce aujourd'hui le Ministre de la famille sont globalement catastrophiques pour les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. Nous dénonçons une incitation à la natalité, et surtout au retour au foyer pour un plus grand nombre de femmes, en particulier les plus précaires.

La prime à la naissance ? Certes, le Collectif national pour les droits des femmes a toujours demandé que chaque enfant, y compris le premier, donne droit à la même allocation, ainsi que l'augmentation de cette allocation qui devrait suivre l'enfant tant qu'il est dépendant de la famille. Mais nous en sommes loin. Même sous le nom de prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), ce PAJE est uniquement une prime à la naissance. Quand on sait que l'âge moyen de la première naissance recule, c'est bien un encouragement à faire un enfant sans attendre. Ce cadeau ne fait en réalité qu'étendre aux classes moyennes l'allocation pour le jeune enfant (APJE) que seuls percevaient les ménages modestes, dont les revenus n'excédaient pas 1907 € par mois. Le nouveau plafond de revenus serait de 4100 € (27400F par mois !). Cette prime accordée à de larges classes moyennes constitue une fameuse addition. La politique nataliste revient cher, c'est connu.

Le congé parental dès le premier enfant ? Voici une mesure encore plus claire. En période de croissance du chômage, les gouvernements sont tentés d'inciter les femmes à cesser de travailler. D'abord instituée à partir du 3ème enfant, l'Allocation parentale d'éducation (salaire maternel au rabais pour une durée de 3 ans) ne concernait alors pas grand monde, mais, étendue en 1994 au 2ème enfant, elle a provoqué un accroissement important du nombre de femmes se retirant du marché du travail : 540 000 femmes la prenaient fin 98. À part quelques fonctionnaires, assurées de retrouver un poste, l'APJE a surtout tenté les femmes précarisées, aux franges du monde du travail, ayant des temps partiels mal rémunérés. Presque la moitié d'entre elles ne retrouvent pas de travail, ou n'en cherchent plus, après ces 3 ans d'interruption.

Étendre ce salaire maternel à la première naissance incitera encore moins l'employeur à embaucher une jeune femme. Et la précarité galopante laisse présager un recul de l'emploi des femmes, d'autant plus que l'idéologie de la femme au foyer s'est insidieusement développée ces dernières années. Espérons que les jeunes femmes ne se laisseront pas tenter, car majoritairement elles tiennent à leur travail et la présence d'un seul enfant leur pose moins de problèmes.

Plus généralement, nous pensons que les hommes sont aussi concernés que les femmes en ce qui concerne la prise en charge de leurs enfants, alors que ces mesures sont dirigées principalement vers les mères. La politique familiale doit mettre au rang de ses préoccupations l'égalité en ce qui concerne les responsabilités des deux parents dans la famille et leur place dans l'emploi. Cette mesure n'y contribue pas !. Le terme de congé parental est une tromperie : même pas 1% d'hommes troquent leur salaire plus important que celui des femmes (idéologiquement et numériquement) contre cette maigre allocation.

L'accueil de la petite enfance ? Simplifier le système des prestations en instituant une seule allocation, c'est de la poudre aux yeux : comme celle-ci sera modulable selon de nombreux critères, la simplification n'est pas évidente !

Par contre, nous approuvons une augmentation de cette prestation pour les assistantes maternelles agréées qui restent trop chères pour les revenus modestes. De même, on peut se féliciter de la promesse d'assurer un meilleur statut à ces travailleuses. Il leur faudrait aussi davantage de formation.

Cependant, alors que l'argent part de tous les côtés, nous pensons que la priorité des priorités demeure la crèche collective qui a été la parente pauvre depuis des décennies. Aujourd'hui la pénurie est grave (seuls 8 % des enfants de moins de 3 ans ont accès à une crèche collective). Le gouvernement promet la création de 20 000 nouvelles places mais avec une préférence marquée pour les crèches privées ou les crèches d'entreprises, façon commode de se dédouaner. La promesse de 20 000 places est d'ailleurs largement insuffisante, et nous craignons fort qu'elle ne soit pas même honorée, vu les sommes affectées à la garde individuelle, en particulier par la mère, et vu la pénurie de personnel formé.

Le Collectif national pour les droits des femmes rappelle son exigence de création massive de crèches de qualité, de Maisons de la petite enfance réunissant les différents modes de garde, en vue d'instituer progressivement un véritable système d'accueil de la petite enfance, accessible à tous, gratuit comme la maternelle.

3 – Plein respect des droits de l'homme également pour les lesbiennes et gais

Les états islamiques ont bloqué une résolution concernant les droits de l'homme et l'orientation sexuelle vendredi (25.4) dans la commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève. Cette résolution demande que les droits de l'homme soient indépendants de l'orientation sexuelle. Le projet doit donc être mis en suspens durant une année. Cette ébauche de résolution a été lancée par le soutien par la Suisse en tant que Co-sponsor.

Alors que l'initiative brésilienne était soutenue par tous les états de l'Union Européenne, des états comme l'Egypte, la Malaisie, le Pakistan et l'Arabie Saoudite se sont mobilisés contre cette résolution. Ces pays étant les pires états persécuteurs des lesbiennes gais parmi les états islamiques. Dans le camp des opposants, qui les ficelles en coulisse, le Vatican ne manque évidemment pas à l'appel. Les Etats-Unis s'autorisent comme seule et unique démocratie occidentale de ne pas soutenir cette initiative.

Selon l'association des lesbiennes et gais allemands (LSVD), il faut déjà voir cela comme un succès, l'initiative n'ayant pas été totalement radiée de l'ordre du jour. L'ajournement selon la LSVD est due au fait que la Libye, qui préside la commission pour cette année, a abusé de sa position en empêchant par une obstruction systématique toute discussion sur le contenu de l'initiative brésilienne.

Jan Doerfel du «International Research Centre for Social Minorities», a coordonné le travail de lobby sur place à Genève, tire malgré tout un rapport au bilan positif: «On ne peut nier que cette du Brésil représente un gigantesque pas en avant. Elle permet au niveau mondial d'ouvrir une discussion de cette thématique niveau gouvernemental ainsi qu'une mobilisation énorme des ONG (Organisations Non Gouvernementales) dans tous les pays».
PINK CROSS, 02.05.2003 - Source: LSVD/Philipp Braun

La commission des droits de l'homme,

- PP1 Affirmant la déclaration universelle des droits de l'homme, l'accord international des droits économiques, sociaux et culturelles, la convention internationale des droits civils et politiques, la convention internationale concernant l'abolition de toutes formes de discrimination raciale, la convention de l'abolition de toute forme de discrimination à l'égard des femmes, la convention contre la torture et autres traitements et condamnations barbares, inhumains et avilissants ainsi que la convention des droits de l'enfant,

PP2 - Rappelant que la reconnaissance et la dignité inhérente de tous et l'inaliénabilité de droits égaux pour tous membres de la famille humaine est la pierre de voûte de la liberté, de l'égalité et de la paix dans le monde.

PP3 - Promulguant que la déclaration universelle des droits de l'homme est un principe de base qui reconnaît l'inadmissibilité de toute discrimination et proclame que tous les êtres humains naissent libres et égaux en droit et en dignité et que chacun sans différence jouit des droits et libertés en découlant

PP4 - Reconnaisant, que la formation en matière des droits de l'homme est une clef pour le changement des comportements et des modes de perception et pour la promotion du respect pour la multiplicité dans la société.

OP1 - Montre une profonde consternation concernant l'étendue des atteintes au droit de l'homme contre des personnes en raison de leur orientation sexuelle ;

OP2 - Mettant en avant, que les droits de l'homme et la liberté sont des droits inaliénables de tout être humain, que la nature universelle de ses droits et libertés ne sont pas à remettre en cause et que l'exercice de ces droits ne peuvent en aucun cas être limités en raison de l'orientation sexuelle;

OP2 - Exhorte tous les états, à promouvoir et protéger les droits de l'homme, en faisant abstraction de l'orientation sexuelle;

OP3 - Attire l'attention sur le fait que de telles atteintes aux droits de l'homme. en raison de l'orientation sexuelle, font parties de rapports spéciaux qui seront transmis à la commission des droits de l'homme et exhorte tous les rapporteurs spéciaux de la commission des droits de l'homme, dans le cadre de leur mandat, d'accorder à cette thématique une juste attention;

OP5 - Cherche à ce que les hauts-commissaires aux droits de l'homme manifestent une juste attention sur les atteintes aux droits de l'homme en raison de l'orientation sexuelle:

OP6 - Décide de s'occuper de cette problématique sous le même ordre du jour lors de sa soixantième séance.

4 – Femmes étrangères : un guide pour leurs droits

Connaissez-vous le guide Madame, vous avez des droits ?

Réalisé par l'association Femmes contre les intégrismes (FCI) et Femmes Informations Juridiques internationales Rhône-Alpes (FIJIRA), il est destiné aux femmes étrangères ou d'origine étrangère qui vivent en France et aborde les questions liées au mariage, au divorce, aux enfants...

Pour les contacter,

FCI : 04 78 29 21 89

FIJIRA : 04 78 39 32 25 ou cif69@wanadoo.fr